

gements nouveaux étaient connus ; mais, sur plusieurs points, les décisions du saint-siège restaient encore enveloppées d'un certain mystère ; et cette circonstance inspirait des inquiétudes à beaucoup d'ecclésiastiques. Afin de tranquilliser les esprits, Mgr. Plessis, dans la réunion qui eut lieu peu après son arrivée, pour célébrer la fête du sacerdoce, annonça à son clergé les dispositions adoptées par le souverain pontife, pour l'avantage de l'église du Canada.

Il profita de la circonstance pour informer ses prêtres que leurs réunions annuelles, pour la célébration du *sacerdoce*, devaient bientôt cesser, attendu que la fête elle-même était contraire aux règles de la liturgie romaine.

Dans son allocution, le prélat exposa les mesures adoptées par les cours de Rome et de Londres touchant les arrangements faits pour l'organisation des autorités ecclésiastiques.

On s'attendait qu'à la suite de cette communication la consécration des évêques élus aurait bientôt lieu ; mais plusieurs raisons forcèrent à la remettre.

MM. MacDonell et MacEachern étaient éloignés ; M. Provencher arrivait de sa mission et déclarait n'être pas encore prêt ; quant à M. Lartigue, il attendait un ordre formel du saint-siège, et ne voulait pas être sacré avant que la décision finale du souverain pontife ne lui eût été signifiée. Il était d'ailleurs effrayé des difficultés qui s'offraient pour l'avenir ; on l'avait averti, que comme évêque, il ne pourrait plus